

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Ville de <b>CONDÉ EN NORMANDIE</b> (Département du Calvados - Intercom de la Vire au Noireau)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>29 août 2019</u> - sollicitant l'intervention de l'EPF pour l'acquisition de biens sis sur la Commune déléguée de Condé Sur Noireau, s'engageant à leur rachat dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Sur la Commune déléguée de <u>CONDÉ SUR NOIREAU</u> , un ensemble de trois parcelles cadastrées section <b>CM n°s 54, 55 et 56</b> , sises rue Jean Monnet et représentant une surface totale de <u>89 010 m<sup>2</sup></u> .
URBANISME :	Zones Ue et N du PLU.
PROJET :	Requalification du site (anciennement exploité par la Société Honeywell) à destination d'activités économiques en lien avec la production d'énergies renouvelables / réflexion sur la faisabilité de l'implantation d'une ferme solaire.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<b>08 octobre 2019 - Avis favorable</b>
PROPRIÉTAIRE :	<b>Société HONEYWELL/GARETT</b>
ÉVALUATION DOMANIALE :	<u>24 septembre 2019</u>
IMPUTATION :	<b>Compte n° 950 306 - CONDÉ SUR NOIREAU "Honeywell"</b> <b>Enveloppe projet : 31 500 €</b>

ROUEN le 16 octobre 2019

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL



**l'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales  
chargé du pôle "politiques publiques"**

  
**Dominique LEPETIT**

**25 OCT. 2019**